



Bonjour à tous et Bonne Année,

Après la dernière lettre d'info d'Antonin, voilà ma première lettre. Déjà trois semaines que j'ai pris mes fonctions et quelques éléments majeurs sont survenus...Je tiens à remercier tout le monde pour l'accueil chaleureux dont il a fait part. Cette année s'annonce prometteuse.

Julie

Une petite présentation :

Je suis Julie Dor, j'ai un DEA de Philosophie car je me destinais au professorat, malheureusement les postes disponibles étaient trop rares, je me suis donc reconvertie vers le monde de l'entreprise, cherchant à me professionnaliser. Cela dit, je continue à donner des cours particuliers dans cette discipline passionnante. J'ai fait un Master de Négociation Internationale, spécialisé avec le Brésil, mais cela était trop commercial à mon goût, je voulais retourner vers quelque chose de « plus humain », qui sortait de la logique du rentable systématique. En parallèle, j'ai aussi fait un Master de Communication Institutionnelle à L'International à Science Po à Aix-en-Provence, qui me convenait davantage. Après six mois au Brésil où j'ai effectué mon stage de fin d'étude, je suis revenue enchantée, et prête à me lancer dans le travail. Mais, un travail avec des valeurs que je partagerais. Me voilà donc.

Pour moi, être coordinatrice pour les VDPQ revient, comme j'ai dit lors de l'entretien d'embauche, à monter au créneau, je crois que de nombreuses choses sont à faire, notamment au niveau du lobbying. D'où l'intérêt du poste qui semble tout à fait formateur à de nombreux égards.

Ministère Jeunesse et Sports : rendez-vous le 9 décembre

Nicole et Patrick se sont rendus au Ministère et ont réussi à se faire entendre. Finalement grâce à la redoutable argumentation de Nicole, Jeunesse et Sport a consenti à nous verser une subvention de 3000 euros, alors qu'il avait lourdement insisté sur le fait que les caisses étaient plus que vides. Ceci montre surtout à quel point Jeunesse et Sport trouve notre action d'utilité publique.

Par ailleurs, il nous a mis sur la piste de projets à remettre très prochainement pour obtenir des subventions pour l'année 2006. Les projets devront toucher essentiellement les publics sensibles des quartiers difficiles, avec une thématique liée à l'emploi. Cette décision faisant suite aux derniers événements dans les cités. En tout cas, les dossiers avancent.

Recours en Conseil d'Etat : pas de nouvelle, bonne nouvelle ?

Le recours devant le Conseil d'Etat, pour contester la décision du CSA à Marseille, est parti, et a bien été reçu. Pour l'instant, nous n'avons aucune nouvelle, mais renseignements pris auprès d'un juriste, nous n'avons aucune raison encore de nous inquiéter. Ce temps de silence est dû au temps de l'instruction du dossier, et peut s'avérer très long, à savoir plusieurs mois.



CREFAP : réunion de travail à Paris le 19 Janvier

Les participants à cette réunion CREFAP ont tenté de délimiter comment penser une action de télévision participative. Il en est ressorti que la notion même de « participatif » devait être plus réfléchi, notamment à travers l'analyse de différentes actions menées. Des critères d'analyse ont été dégagés.

En outre, des programmes de formation à l'audiovisuel participatif sont en cours d'établissement.

Le Crefap veut être une référence dans ce domaine. Il souhaite aussi mettre en place des dossiers d'archive en regroupant un maximum de données et en les organisant.

Le compte-rendu évidemment plus exhaustif a été envoyé aux membres de la Fédération.

Une prochaine étude va sortir ! Nous l'attendons avec impatience.

Elle traitera du projet de la télévision participative autour, entre autres, de l'analyse de différentes télévisions participatives, il y sera question aussi de VAE (Validation des Acquis par l'Expérience). Tant de sujets passionnants que nous découvrirons bientôt.

Vers une suppression de l'analogique

Lors de la dernière réunion CREFAP, Antoine, Guy et moi-même avons rencontré Patrick Vuiton de l'Avicca, qui nous a parlé du projet de cette loi. Elle devrait passer en Septembre prochain.

Christine Laudrin, qui fait partie du CSA, confirme bien la suppression progressive de l'analogique. Celle-ci devrait se combiner avec une ouverture plus importante de canaux numériques, dont des canaux locaux. Les deux fonctionneraient ensemble, suite aux évolutions technologiques de la compression numérique.

Cela dit, des interrogations demeurent sur l'organisation future. Mais, Christine Laudrin devrait nous fournir plus tard des éléments sur le décret des arbitrages du CSA.

A suivre...